



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 68/2026

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation : 4 septembre 2026
Date d'affichage : 4 septembre 2026

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 12
Conseillers votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Julie COLLOMBAT, Hélène PERRAUD, Nathalie TACHET et Victoire DENIGOT

Étaient absents : Madame Laura LE PAGE (Donne pouvoir à Victoire DENIGOT) et Monsieur Franck PAULAY (donne pouvoir à Bertrand DOUCEY)

Madame Julie COLLOMBAT est désignée secrétaire de séance

Ressources humaines - Centre de Gestion : signature convention pour prestation paie

Monsieur Jérôme BOSSAY, Adjoint aux finances et aux ressources humaines expose :

Dans le cadre des missions facultatives proposées, la commune a conventionné avec le CDG pour la prestation paie.

Cette convention pluriannuelle arrive à échéance au 31 décembre 2026.

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion du Morbihan du 08 juillet, de nouvelles conventions ont été adoptées **pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2032.**

Monsieur BOSSAY propose de renouveler la convention pour la prestation paie avec le CDG 56.

Ainsi, l'assemblée, à l'unanimité :

- **DECIDE de confier par convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan l'établissement des payes du personnel et les indemnités des élus,**
- **AUTORISE le maire à signer la convention et toute pièce s'y rapportant,**
- **INSCRIT les crédits nécessaires au budget.**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE

